

Avancer grâce à nos ressources

Quatre directions ressources (Ressources humaines, Administration et finances, Systèmes d'information et Maîtrise des flux et des référentiels) ainsi que plusieurs services (pilotage, qualité et contrôle interne, secrétariat des instances, contrôle interne budgétaire et comptable et politique de défense et de sécurité) nous apportent les moyens humains, financiers et logistiques, ainsi que les méthodes et outils nécessaires pour mener à bien nos différentes missions.

Regards sur... Des collaboratrices et collaborateurs responsables et engagés

Le baromètre social 2023 de l'ANSM met en lumière des résultats encourageants et montre notamment que les agents s'adaptent bien au mode hybride (présentiel et distanciel).

Pour maintenir le collectif de travail, Hélène Boissin-Jonville, directrice adjointe des ressources humaines (jusqu'en avril 2024) et François Le-Né, directeur adjoint de l'administration et des finances nous expliquent comment l'ANSM façonne le bureau de demain, notamment à travers la création d'environnements flexibles et conviviaux.



Hélène Boissin-Jonville

Directrice adjointe des ressources humaines
(jusqu'en avril 2024)



François Le-Né

Directeur adjoint de l'administration
et des finances

Que retenir du baromètre social 2023 ?



Hélène Boissin-Jonville : Le baromètre social 2023 a obtenu un taux de réponse de 50%, identique à celui de 2021. Ce taux est satisfaisant et le profil des répondants suffisamment représentatif pour mesurer le climat social au sein de l'ANSM. Les résultats montrent des améliorations significatives par rapport au baromètre de 2021, notamment dans la compréhension de l'organisation de l'Agence et la confiance dans les relations entre les agents et les managers. Toutefois, les résultats témoignent d'efforts à poursuivre et d'une attention particulière à porter par exemple sur

l'amélioration de la compréhension de la stratégie de l'Agence ou encore la gestion de la charge de travail des agents. Agent et équipes estiment qu'ils s'adaptent bien au mode hybride, même si des défis persistent quant au maintien du collectif de travail dans cette configuration.

François Le-Né : Effectivement, dans des métiers où le flux d'informations est important, il est essentiel de veiller à ce que tous nos moyens favorisent la collaboration pour maintenir un collectif de travail. Les canaux de communication et l'adaptation des locaux sont des enjeux clés dans cette transition vers un modèle hybride.

Pourquoi des aménagements sont en cours sur le site de Saint-Denis Pleyel ?



F.LN : Ils ont pour objectif d'optimiser les espaces disponibles et la localisation des directions. Ainsi, ils visent d'une part à accueillir sur un même site tous les agents de Saint-Denis, à réunir sur un même étage les équipes d'une même direction et à rapprocher dans un même bâtiment les directions qui travaillent ensemble ou exercent un métier commun, et d'autre part, à mettre à disposition des espaces plus adaptés à notre nouveau mode de travail hybride en tenant compte des besoins exprimés par les agents et les directions lors d'enquêtes, d'ateliers ou d'entretiens.

H.BJ : Créer des espaces conviviaux, repenser nos bureaux, optimiser nos espaces de réunions sont aussi des leviers pour favoriser les rencontres informelles, faciliter le lien entre les agents de différentes directions, mais aussi rendre l'Agence attractive vis-à-vis de l'extérieur, des candidats. 94% des agents de l'ANSM pratiquent le télétravail 3 jours par semaine, il est donc important de donner du sens au fait de venir travailler au bureau.

Quelles sont les avancées de ces travaux ? Quels sont les objectifs de fin ?



F.LN : Nous sommes actuellement à mi-chemin du réaménagement des locaux de Pleyel. En 2023, une réflexion collective a été menée avec l'ensemble des directions pour déterminer les nouveaux types d'espaces souhaités et réfléchir à l'agencement des bureaux. Après une réflexion fonctionnelle et technique, l'ordonnancement des travaux et des déménagements a été arrêté et les travaux ont débuté au second semestre 2023. D'ici le début de 2025, la phase de déménagement devrait être terminée, laissant place à la phase de réhabilitation prévue pour 2025/2026.

A Vendargues, est-ce que des aménagements sont prévus ?



F.LN : Absolument. Suite à un audit énergétique, nous avons identifié des travaux d'étanchéité, de toitures et de façades à réaliser en urgence. Néanmoins, nous envisageons également une réorganisation des espaces, avec une approche similaire à celle de Pleyel, en incluant par exemple des équipements et des aménagements mieux adaptés au mode hybride ou encore des nouveaux espaces conviviaux.

H.BJ : Ces réaménagements permettront également d'accueillir quelques agents historiquement dionysiens et qui souhaiteraient, pour des raisons personnelles notamment, pouvoir bénéficier d'une mobilité dans le Sud. Nous proposons en effet d'affecter au site de Vendargues des agents ou futurs agents dont l'équipe est à Saint-Denis, et de trouver une organisation qui leur permettent de remonter périodiquement sur le site de Saint-Denis en présentiel. En offrant une meilleure qualité de vie et des conditions de travail attrayantes aux agents, nous renforçons notre attractivité en tant qu'employeur. Par cette possibilité, l'objectif est également d'élargir notre bassin d'emploi, tout métier confondu, au-delà du bassin francilien.

A Lyon, pourquoi un bâtiment commun ANSM/ANSES et les laboratoires sont-ils toujours prévus pour 2024 ?



F.LN : Au-delà des intérêts scientifiques, ce bâtiment commun nous permet de partager certains équipements et certains services avec l'ANSES, comme par exemple, des salles de réunion ou de restauration communes, la prestation d'accueil du bâtiment ou d'entretien des espaces verts. Des achats et services non liés au bâtiment ont dès à présent été identifiés comme pouvant être mutualisés. D'autres pourraient être envisagés après quelques temps de vie commune.

L'emménagement dans ces locaux est prévu pour le début du quatrième trimestre 2024. Nous travaillons actuellement en collaboration avec l'ANSES sur les marchés de prestations nécessaires à l'occupation de ce nouveau bâtiment.

Temps forts

Reconduction de la directrice générale de l'ANSM et nominations à la direction générale adjointe en charge des opérations +

De nouvelles nominations ont eu lieu en 2023 au niveau de la direction générale et des directions de l'ANSM, présentées ici par ordre chronologique d'arrivée :

- Céline Mounier, nommée adjointe du directeur général adjoint en charge des opérations en janvier 2023
- Mehdi Benkebil, nommé directeur de la surveillance en février 2023
- Alexandre de la Volpilière, nommé directeur général adjoint en charge des opérations en juin 2023
- Elodie Massé, nommée directrice de la communication et de l'information en juin 2023
- Christelle Ratignier-Carbonneil, reconduite en tant que directrice générale de l'ANSM en décembre 2023.
- **Pour en savoir plus** : <https://ansm.sante.fr/qui-sommes-nous/notre-organisation/nos-directions-et-nos-services>

Chiffres clés

- Budget : **137,43 M €** de dotation de l'Assurance Maladie et **10,79 M €** de recettes EMA
- **943** ETPT sous plafond autorisés en budget initial et **47,7** ETPT hors plafond
- **+ de 155** applications exploitées chaque jour et réparties sur **360** serveurs

Découvrez ci-dessous l'intégralité de la partie "Avancer grâce à nos ressources"

En téléchargeant les sous-parties de votre choix :

- **Notre organisation**
- **L'optimisation des processus internes et du système de management de la qualité**
- **La mise en œuvre du schéma directeur des systèmes d'information et de la donnée (SDSID)**
- **Les ressources humaines**
- **Le budget**